

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

~~~~~

**SÉANCE DU 05 OCTOBRE 2015**

~~~~~

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANITA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Monsieur André LABARTHE,
Monsieur Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
Monsieur Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Monsieur André VIGNOT, Mme
Carine NAVARRO, Monsieur David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
Monsieur Francis MARQUES, Monsieur Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, Monsieur Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, Monsieur Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, Monsieur
Jean-Pierre ARANJO, Monsieur Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Monsieur Didier CASTERES donne pouvoir à Monsieur Daniel LACRAMPE, **REÇU**
Madame Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à Monsieur Gérard ROSENTHAL,
Madame Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Madame Henriette BONNET. 12 OCT. 2015

~~~~~

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE

### 32- TRAVAUX REALISES EN URGENCE DANS LE CADRE DU MARCHÉ A BONS DE COMMANDE : RECONSTRUCTION D'UN LINEAIRE DE LA CANALISATION DE DECHARGE DE LA STATION D'EPURATION DE LEGUGNON DANS LE GAVE D'OLORON

Monsieur André LABARTHE expose que compte tenu des intempéries (orages des 18 et 19 juillet 2015) subis par la station d'épuration, la régie d'assainissement est dans l'obligation de restaurer la canalisation de rejet de la station d'épuration de Légugnon dans le Gave d'Oloron. Des travaux ont été commandés en urgence à l'entreprise HASTOY, titulaire du marché à bons de commandes triennal.

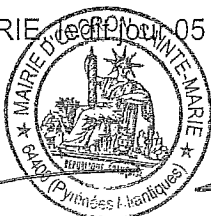
L'ouvrage a été remplacé, sur un linéaire de 30 mètres, par des canalisations en béton armé série 135 A ; la berge limitant le lit majeur du Gave a été retalutée.

Après avis favorable du Conseil d'Exploitation du 16 septembre 2015,

Oùï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, PREND ACTE** des travaux réalisés pour un montant de 15 072,20 € HT.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE le 05 octobre 2015.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 10/ 10/ 2015



LE MAIRE,

Hervé LUCBEREILH

